



Mariage et Immigration pour les Algériens

Par **Adrian_Salem**, le **26/12/2018** à **10:08**

Bonjour ;

Je suis ressortissant Algérien (ingénieur mathématicien).

Ma future femme est une ressortissante Algérienne résidant en France depuis 9 ans et en toute légalité.

J'ai un Visa touristique de 6 mois, et on compte nous marier durant le premier trimestre 2019 dans la commune de la Seyne-Sur-Mer.

Mes Questions :

- 1) Puis-je rester définitivement en France sans être obligé de retourner en Algérie ? (Après le mariage)
- 2) Puis-je avoir un titre de séjour, avec un visa touristique en validité ?

Merci et bonne journée.

Par **Visiteur**, le **26/12/2018** à **11:31**

Bonjour

Peut-être des éléments ici...

<http://www.navy-avocat.fr/publication-23093-les-certificats-de-residence-algeriens.html>

Par **Adrian_Salem**, le **26/12/2018** à **11:47**

Bonjour **pragma** ;

Le liens que vous avez partagé est tout simplement extra-ordinaire.

Je ne vous remercierais pas assez [smile3].

Que DIEU vous protège.